

canal

Le magazine d'information de la Ville de Verviers

Site internet : www.verviers.be • e-mail : info@verviers.be

4 DÉCEMBRE 1651
VERVIERS
 EST
Bonne ville
 DEPUIS 350 ANS
 4 DÉCEMBRE 2001



Sommaire

- Les festivités du 350ème anniversaire page 2
- Tout savoir sur le futur outlet mall page 3
- Marcel Simonis, nouveau chef de corps .. page 4
- L'avis des femmes et des handicapés page 5
- Les 35 ans de chanson de Jean Vallée..... page 6
- Les services du CPAS page 7
- Les fêtes de fin d'année page 12
- L'exposition " Nounours " page 13
- Spécial passage à l'EURO Encart à détacher

La nouvelle police arrive.



La réforme des polices n'en finit pas de poser des problèmes aux communes. Il s'agit d'intégrer dans un même corps des polices locales et des brigades de gendarmerie qui possèdent

des structures, des statuts et surtout des cultures de travail différents.

Dans la zone Vesdre (Verviers, Dison et Pepinster), trois polices locales et deux brigades d'ex-gendarmerie doivent être organisées sur des bases nouvelles et souvent confuses vu le nombre impressionnant de textes légaux.

Au-delà de la bureaucratie, le rôle des Bourgmestres, soutenus par le Conseil de Police, est de donner à cette police intégrée les moyens d'une action plus efficace que par le passé.

Confier à chaque policier les missions qui lui conviennent, les installer dans des lieux mieux adaptés, leur donner des équipements techniques sont les conditions de base pour

réussir. Mais elles ne suffisent pas. Avec le nouveau chef de corps, le Commissaire divisionnaire Simonis, nous nous employons à organiser la police tel qu'annoncé dans ma déclaration de politique générale.

Cette police nouvelle sera prioritairement **une police de proximité** avec deux axes principaux : d'une part, **la police dite territoriale**, répartie dans différentes maisons de police (centre-ville, Hodimont, Dison, Pepinster et provisoirement Mont du Moulin en attendant une implantation dans la partie sud de la Ville) sera composée d'un nombre plus important d'agents de quartier qui seront sur le terrain au contact avec les habitants ;

d'autre part, **la police dite de paix publique** chargée des actions préventives de sécurité et des interventions en cas d'incident.

Avec l'obligation de compléter progressivement les cadres et de dégager la police de ses nombreuses tâches administratives, on comprend l'inquiétude des mandataires communaux devant le coût de la réforme. La sécurité des habitants est une priorité mais elle a un prix. Les communes de la zone Vesdre feront leur devoir mais il devient urgent pour le Ministre de l'Intérieur de faire le sien et de tenir enfin ses promesses.

Claude Desama
 Bourgmestre de Verviers.



Verviers est "Bonne ville" depuis 350 ans

Début des festivités le 4 décembre

C'est le 4 décembre 1651, sous Maximilien de Bavière, que Verviers a reçu le titre de " Ville ", un statut revendiqué dès le 16^{ème} siècle. La situation politique du " bourg " de Verviers ne répondait plus à son importance économique ; l'industrie du drap était en effet en plein essor et les patrons voulaient s'ouvrir des marchés extérieurs.

Or, au statut de " Ville " étaient attachés des privilèges et immunités de grande importance : les milices bourgeoises ne devaient plus être appelées à servir à l'extérieur, les Villes étaient représentées au Tiers Etat, il y avait cet espoir de bénéficier du tiers de l'impôt sur la bière, Verviers serait affranchi de tout logement ou exactions de troupes étrangères. Bref, autant d'avantages susceptibles de développer le bourg. Une des conditions fut aussi, vu l'insécurité régnante, de construire une enceinte, ce qui fut accompli avec l'achèvement des remparts à la porte de Heusy et Sommeleville notamment.

Verviers put accepter de devenir cité fermée pour servir de refuge aux populations voisines et le 4 décembre 1651, le titre de " Ville " était officiellement accordé.

Un an de manifestations

350 ans plus tard, Verviers s'apprête à célébrer l'événement. Plusieurs manifestations constitueront le calendrier des festivités anniversaires.

Tout commencera le 4 décembre prochain bien sûr avec une séance solennelle du Conseil communal durant laquelle on procédera à la lecture de la charte de 1651 (photo de couverture). Le titre de " citoyen d'honneur de Verviers " sera remis à des personnalités de haute réputation.

Le 14 décembre, un grand cocktail du 350^{ème} anniversaire est prévu au Musée Renier dans le cadre de l'ouverture de l'exposition de photos " Scènes de rue en 1890 à Verviers " de Pirenne.

On ajoutera, à plus longue échéance, l'inauguration en mars de la fontaine de la Place Verte, le départ d'une étape du Giro le 14 mai, le Télévie (centre de promesses) à l'Harmonie le 27 avril et, sous réserve, la " Passion selon St-Jean ", la fête de Wallonie à l'Harmonie, une exposition James Ensor, un grand concert lyrique et une soirée musicale de clôture.

Tout cela est à peaufiner, mais une certitude : les 350 ans de notre Ville ne passeront pas inaperçus.



Mais que se cache-t-il derrière le mot "outlet mall" ?

Le mot fait désormais partie du vocabulaire courant sur les bords de Vesdre. On l'évoque en Conseil communal, dans la presse, dans les commerces... L'"outlet mall" a fait une entrée tonitruante à Verviers, mais au fond, que se cache-t-il derrière ce vocable ?

Une définition

Le concept d'"outlet mall" ou "magasin d'usines" est apparu aux Etats-Unis dans les années 70. Il correspondait à la nécessité, pour les industriels du secteur textile, de liquider d'importants stocks en période de récession et, pour les consommateurs, à l'opportunité d'acquérir les marchandises à bas prix. Le succès fut tel que des centres spéciaux ont été construits: "factory outlet center" ou "outlet mall". En clair, dans un "outlet" moderne, on trouve des collections des années précédentes.



Photo Jacques Spitz

Bientôt la disparition de ce chancre industriel.

études évoquent le chiffre de 2 à 3 millions de visiteurs par an.

Pourquoi à Verviers ?

Le choix s'est porté sur le site de Verviers Ouest, jadis gare de marchandise SNCB. Les promoteurs (la société Ram Euro Centers Verviers) s'y sont intéressés en raison de la situation géographique avantageuse de notre ville. Si l'on considère la zone de chalandise de Verviers à 60 minutes de trajet en voiture, la clientèle potentielle se chiffre à 20 millions de citoyens (38% en Allemagne, 20% en Flandre et 13% aux Pays-Bas). Les

Produits et retombées

Les promoteurs ont porté leur dévolu sur des produits de haute gamme voire de très haute gamme dans le domaine de l'habillement et du tissu d'ameublement.

Les villes d'Europe qui ont accueilli un "outlet mall" ont constaté une augmentation significative du chiffre d'affaires des commerçants du centre-ville, une augmentation de l'emploi dans le secteur commercial, des effets positifs sur le tourisme et des retombées économiques indirectes.

Les enjeux touristiques

Le but est d'encourager les visiteurs à combiner une visite à l'"outlet mall" avec la découverte du centre-ville et/ou d'un "produit" touristique qu'il soit verviétois (Centre Touristique de la Laine et de la Mode,...) ou régional (route du feu, Francorchamps, thermalisme spadois,...) sans oublier l'impact sur le secteur HORECA. D'où l'importance de créer entre Verviers Ouest et le centre de Verviers un réseau d'accès rapide et gratuit, et des synergies avec les responsables du tourisme régional.

Conclusion

Si l'investissement a très logiquement un objectif de profit pour ses promoteurs, pour les autorités communales, le but est autre : il s'agit de supprimer le chancre de Verviers - Ouest, de rénover l'urbanisme d'un quartier meurtri et de profiter pleinement du succès de l'"outlet mall" pour relancer commerce et tourisme locaux, bref miser sur les retombées de cet investissement important.



Photo Jacques Spitz

Nouveau chef de corps de la Zone Vesdre : **Marcel SIMONIS**

L'homme a de l'allure. Jeune (39 ans), élancé, le visage aux traits volontaires, Marcel Simonis dégage un charisme incontestable. De la personnalité, il lui en faudra tout au long de son mandat de chef de corps de la police locale de la Zone Vesdre. Car diriger une zone dans le contexte d'une réforme des polices qui est loin d'être un fleuve tranquille, est tout sauf une promenade de santé. Malgré son jeune âge pour la fonction, ce Liégeois pure souche a une expérience du commandement : n'a-t-il pas été directeur des opérations à Charleroi et coordinateur de la sécurité lors de l'Euro 2000 à Liège ?



Photo Jacques Spitz

Le voici en bord de Vesdre pour diriger les quelque 220 hommes de la nouvelle police intégrée. " Canal V " l'a rencontré.

Marcel Simonis, que saviez-vous de Verviers avant d'y arriver ?

Marcel Simonis : lors de mon passage durant un an comme footballeur au CS Verviers, j'ai constaté que les gens étaient chaleureux et qu'ils aimaient faire la fête. Le Verviétois a son avis sur tout, il a une mentalité très accrochée à sa ville et je sens bien que Verviers, pour eux, ce n'est pas Liège. Il y a une identité verviétoise ; quant à Dison et Pepinster, je connais assez peu ces communes.

Connaissez-vous déjà les principaux noms de rues de la zone ?

M.S. : pour l'instant non, car il y a d'autres priorités, à savoir connaître les gens avec lesquels je suis amené à travailler qu'ils soient du secteur public ou privé. J'ai créé un groupe de résonance externe réunissant les forces

vives des trois communes et de tous les milieux. L'objectif est d'être à l'écoute des attentes de ces personnes et de leur fournir une explication sur les objectifs de la nouvelle police.

Difficile de faire travailler policier et ex-gendarme ensemble ?

M.S. : il y a un choc des cultures ; on peut remarquer une méconnaissance de l'un pour l'autre ; les réputations et les moyens étaient différents d'un corps à l'autre. Policiers et ex-gendarmes ont peur de perdre leur identité. L'enjeu de la nouvelle police est de trouver une relation où tout le monde est gagnant, où chacun ressent un mieux avec un service et des conditions de travail améliorés.

Pourquoi le choix d'une carrière policière ?

M.S. : En humanités, j'ai pensé que ce métier était du style " la tête et les jambes " ; la gendarmerie d'où je

viens, est un métier actif, pas uniquement intellectuel, orienté sur le sport et l'action.

Le football, une passion ?

M.S. : mes parents travaillaient et j'étais souvent chez mes grands-parents à Alleur dans une cité proche de grands prés où j'ai disputé des matches de foot de tout type avec les jeunes du coin. J'avais le sens de la gagne. J'ai voulu jouer dans un club et mon père m'a inscrit à la Fédération " amateur " à Lantin ! J'ai vu construire la prison.

Puis je suis allé au FC Liégeois où je suis resté une dizaine d'années ; j'ai même fait partie du noyau de première lors d'une coupe d'été. J'étais dans les bons sans être une star. J'ai fait équipe avec Drouguet, de Sart et Giusto notamment. S'ensuivit alors un périple : Momalle, Waremme, Huy, Overpelt, CS Verviers, avec lequel j'ai été champion de promotion, puis Prayon,

La Calamine, Montegnée, Faymonville, à nouveau La Calamine comme entraîneur et cette saison, je m'en-

traîne avec le REDV. Faire plus comme chef de zone, c'est impossible mais jouer des matches me manque.

Et à part le football ?

M.S. : je fais du ski alpin, si possible hors piste ; je suis attiré par le ski de randonnée. Mon épouse est peintre amateur, elle expose et j'aime admirer une belle exposition de peintures.

(Propos recueillis par Ph.C.)

" Ma priorité : d'abord bien connaître les gens "

Ne plus faire de la politique seulement pour mais **avec** les habitants

La volonté de la nouvelle équipe en place et en particulier du nouvel Echevinat de l'Emploi et de l'Egalité des Chances est de donner la parole aux citoyens les plus fragilisés ou les moins représentés sur le plan politique.

Aussi, deux commissions communales consultatives ont-elles vu récemment le jour :

- la Commission consultative communale des femmes;
- la Commission consultative communale des personnes handicapées.

L'objectif est de créer un lieu d'écoute et d'échange où les informations circulent. Ces commissions ne sont pas des organes de décision ; cependant, c'est à partir de ces réunions, jusqu'ici très constructives, que les décisions politiques vont s'orienter. Elles sont présidées par l'Echevine de l'Emploi et de l'Egalité des Chances, Mme Michèle Dupuis, accompagnée de membres de son échevinat.

La Commission Consultative communale des femmes

La première réunion s'est tenue le 17 septembre dernier avec des représentants des syndicats, de Vie Féminine, d' " Afia Sangano ", des Femmes Prévoyantes Socialistes, du Centre Femmes, de la Commission des femmes socialistes de la Fédération de Verviers, de " Consol Congo Solidarité ", des femmes PSC, de l'Action

Libérale Féminine, du Conseil des Femmes francophones de Belgique, du CPAS, du Centre Régional Verviétois pour l'Intégration, ainsi que des personnes présentes à titre individuel pour défendre les droits des femmes.

Très vite, il s'est dégagé une excellente ambiance de convivialité. Bien qu'issues de milieux politiques et d'horizons divers, les participantes ont exprimé les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes et désigné les premières orientations souhaitées. On retiendra le manque de places dans les crèches et la création d'un centre d'accueil de jour pour les personnes désorientées du quatrième âge. Ces deux aspects constituent un problème de société qui concerne aussi bien les hommes que les femmes mais qui n'est pas suffisamment pris en compte. " Nous vivons dans ce paradoxe de la mondialisation, n'hésite pas à dire l'Echevine Dupuis. Nos ministres s'occupent de problèmes internationaux mais les besoins des communautés locales ne sont plus assurés. On demande de plus en plus aux élus locaux mais on ne leur en donne pas les moyens. "

La Commission Consultative communale des personnes handicapées

Réunie le 3 octobre, la commission a rassemblé des représentantes de l'Association socialiste de la personne handicapée, de l'Association Chrétienne des Invalides et des Handicapés, du " Thiniheid ", de l'APEM, de la Fermette et de la Glanée, de la Cité de l'Espoir, de l'Oeuvre des Aveugles, du Conseil de l'Aide Sociale, et des personnes présentes à titre individuel.

La réunion a permis de cerner certaines priorités: une meilleure connaissance de la commission afin que les relais se multiplient et l'organisation d'une campagne de sensibilisation pour le respect des emplacements réservés aux handicapés. Les membres ont eu le sentiment qu'ils étaient écoutés et que l'Echevinat en charge de ces dossiers avait bien assimilé les nombreux handicaps différents car, habituellement, ont dit les membres, on ne se préoccupe que des personnes à mobilité réduite.

Pour tout renseignement : 087/ 325 217



Le 23 mars au Grand-Théâtre, au profit du C.R.I.S.

Les 35 ans de chanson de Jean Vallée

Verviétois bon teint, Jean Vallée a décidé de célébrer ses 35 ans de chanson devant le public de sa ville natale le 23 mars prochain lors d'un tour de chant dont une partie sera consacrée à Brel. Et comme Jean Vallée est un homme de cœur, l'événement sera philanthropique puisque les bénéfices seront versés à l'ASBL CRIS, l'association d'aide aux grands malades (réservations : 087/ 39 30 30).

Nous avons contacté Jean Vallée à son domicile parisien. Entretien.

Jean, on vous voit de plus en plus souvent dans la région ces temps-ci, cela cache-t-il un retour définitif chez nous ?

Jean Vallée : Bien que ce soit un rêve qui j'espère, deviendra réalité, je peux vous dire que cette décision n'est hélas pas encore d'actualité.

Le bruit court à Verviers que vous pourriez arrêter de chanter au lendemain du gala consacré à vos 35 ans de chansons.

J.V. : Non, je pense et j'espère que les 35 ans de chansons célébrés à Verviers ne seront qu'une étape dans l'ensemble de ma carrière.

A Paris, pensez-vous souvent à Verviers et si oui, à quoi ou à qui ?

J.V. : Je pense surtout à ma région natale, aux parents et amis, aux paysages, à mon passé et à mon avenir. C'est une sorte de prière quotidienne.

Verviers a changé en quelques années. Lorsque vous revenez chez nous, quel lieu vous a-t-il le plus frappé ?

J.V. : Verviers a beaucoup changé en effet ; le plus beau monument est sans aucun doute la maison de la laine et de la mode dans laquelle j'ai eu l'honneur, le bonheur, de naître et de vivre 30 ans.

Vous avez chanté la Belgique. N'avez-vous jamais pensé chanter votre ville natale ou sa région ?

J.V. : J'y ai déjà pensé, et même commencé une chanson en y faisant allusion : " c'est pas Versailles, c'est pas Paris, c'est pas la Seine qui coule,.... "

Verviers s'apprête à célébrer le 350^{ème} anniversaire de son titre de " Bonne Ville ". Quelle réflexion cela vous inspire-t-il ?

J.V. : 350 ans ! Verviers ne les fait pas, surtout après les aménagements effectués ces dernières années, pas toujours heureux d'ailleurs. Je me souviens des festivités de " Verviers, 300 ans ". Comme le temps passe !

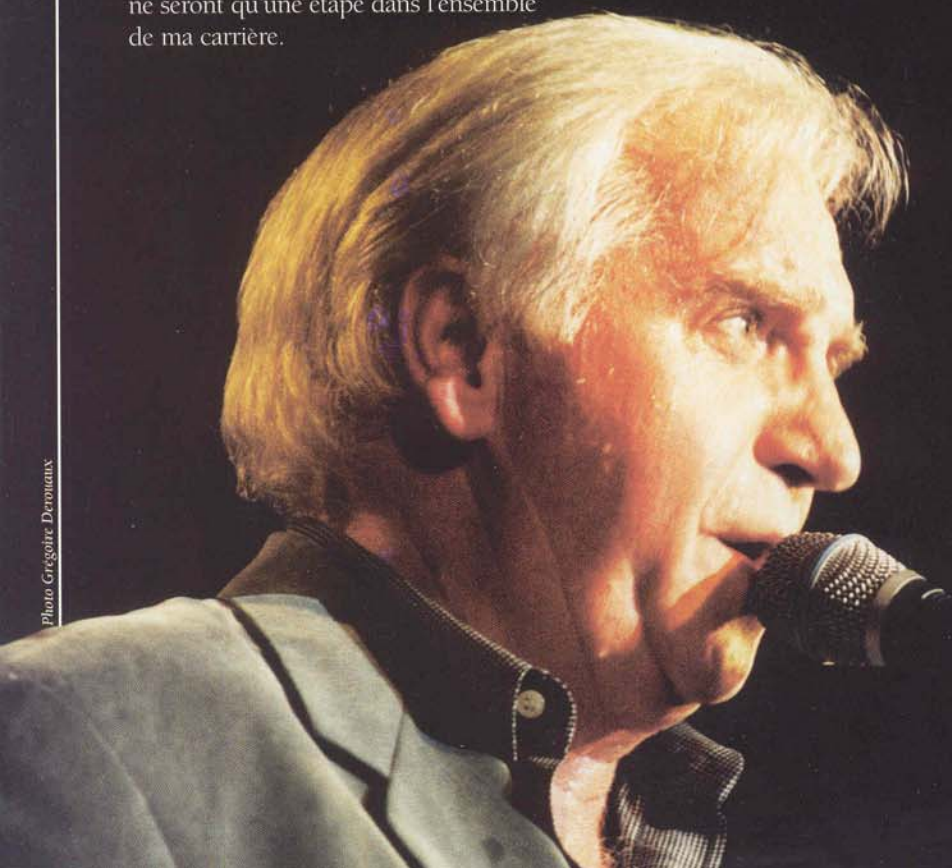
Avez-vous l'impression que Verviers bouge ?

J.V. : Je ne suis hélas pas souvent à Verviers, mais on aura beau changer des quartiers, des itinéraires ou des lois, la mentalité du Verviétois restera toujours la même et c'est ce qui fait sa personnalité.

Pouvez-vous exprimer un vœu pour le futur de Verviers ?

J.V. : Mon vœu n'est, je crois, qu'un beau rêve. Ce serait de retrouver la prospérité grâce aux entreprises lainières qui firent jadis de Verviers la capitale mondiale de la laine.

(Propos recueillis par Ph.C.)



Spécial

canal
Supplément détachable

Le compte à rebours a commencé ; dans un peu plus d'un mois, l'euro fera sa grande apparition dans 12 pays de l'Union Européenne : Belgique, France, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne, Italie, Espagne, Grèce, Autriche, Finlande, Irlande et Portugal. Pour des raisons économiques et politiques internes, la Grande - Bretagne, la Suède et le Danemark ne marchent pas (encore) dans le système. Si vous voyagez dans ces pays, vous devrez donc toujours utiliser la Livre de Sa Majesté ou les Couronnes (suédoises ou danoises).

Ce passage à l'euro, il est bon avant tout de le dédramatiser. On peut comprendre l'inquiétude de certaines personnes, les plus âgées par exemple, à quelques semaines de cette révolution financière. Et c'est vrai que cela demandera une certaine gymnastique de l'esprit, que nos portefeuilles vont accueillir des billets méconnus et que les centimes, les cents, alourdiront à nouveau nos poches comme jadis.

Les habitudes devront changer, et ça prendra sans doute du temps. Pas de complexe à avoir :

en France, certaines personnes sont toujours aux anciens francs pour évoquer le prix d'un article !

Notre objectif, dans ces pages " spécial euro " n'est pas de vous " bombarder " d'informations que l'on trouve déjà tous azimuts dans de nombreux supports. Nous vous proposons **un rappel des principaux changements et leurs conséquences sur l'administration communale de Verviers** où une équipe travaille depuis de longs mois à l'accueil de la monnaie européenne dans les services.

L'Echevin des Finances, André Denis, est formel :

les Verviétois ne doivent pas craindre le passage à l'euro pour leurs opérations à la Ville.

Le passage à l'euro est le fruit du travail d'une équipe, coordonné par l'Echevin des Finances et par celui qui a reçu le titre de " Monsieur Euro ", Marc Fondeur, le Receveur communal.

Nous avons pris la température auprès du grand argentier de la commune. Autant le dire tout de go, l'Echevin des Finances se montre serein. Les services communaux seront fin prêts pour le Jour J et l'Heure H, le 3 janvier, premier jour d'ouverture des services communaux en 2002.

Monsieur l'Echevin, vous ne craignez apparemment pas ce passage à l'Euro au sein des services communaux ?

André Denis : Craindre, non, préparer activement oui. Car ce passage s'est préparé autour de notre Receveur communal, Marc Fondeur, entouré d'une équipe jeune et dynamique chargée de sensibiliser le personnel communal qui est chaque jour en contact avec la population pour les opérations financières. Notre receveur a pour mission première de veiller à la bonne orthodoxie de l'opération.

Le passage à l'Euro a-t-il un coût pour la Ville ?

A.D. : Oui. D'abord, il y a le nombre important d'heures prestées par le personnel pour organiser l'opération. Ensuite, il y a eu quelques investissements tels l'achat de nombreuses caulettes de conversion franc belge - euro et vice-versa. Mais la plus grosse dépense fut le changement du programme informatique pour la comptabilité communale.

Qu'en sera-t-il des horodateurs ?

A.D. : Là aussi, il a fallu investir : on a dû adapter à l'euro le programmeur des horodateurs et acheter des nouvelles machines pour trier les 8 pièces différentes d'euros avant de les rentrer à la banque. Dès le 1er janvier 2002, nos horodateurs n'accepteront plus que les euros ainsi que la carte Proton. Peut-être cette carte va-t-elle connaître un plus grand succès. D'une manière générale, au budget 2001, nous avions prévu pour chaque département, des dépenses liées au passage à l'euro.

Peut-on craindre des hausses de tarifs ?

A.D. : Les tarifs seront présentés en euros dès le 1^{er} janvier avec peut-être dans certains services une conversion en francs belges. Il n'y aura pas de majoration des tarifs mais uniquement ce que nous appelons " des arrondis de confort " en vertu de la circulaire du Ministre des Finances.

Imaginons que vous rencontriez un Verviétois inquiet avant de faire une opération à la Ville. Quel serait votre message ?

A.D. : Surtout, pas de panique. Quand vous allez à l'étranger, vous prenez l'habitude d'utiliser la devise du pays. Ici, ce sera la même chose, sauf que c'est un voyage autour de votre chambre ! De mon côté, j'espère que l'on a pensé à tout. Le domaine est tellement vaste !

(Propos recueillis par Ph.C.)

Spécial
euro

Du franc belge à l'euro en plusieurs étapes

Voici le calendrier des opérations

Un bon schéma étant souvent le meilleur outil de compréhension, voici les principales étapes du passage à l'euro en terme de calendrier.

15 décembre 2001

Distribution des eurominikits

1^{er} mars 2002

Fin de la double circulation du FB et de l'euro

1^{er} janvier 2002

Introduction des pièces et billets en euros

1^{er} janvier 2003

Les banques et la Poste n'acceptent plus les FB.

1^{ère} phase : jusqu'au 31 décembre 2001 : la phase préparatoire

Amorcée au 1^{er} janvier 1999, cette phase de préparation aura donc duré deux ans. On peut résumer les opérations qui ont animé cette phase comme suit :

- l'euro est devenu la monnaie de 12 pays;
- l'introduction de l'euro s'est limitée à la monnaie scripturale : chèques, virements,...
- principe adopté : " no prohibition no compulsion ", autrement dit, le citoyen est libre de passer ou non à l'euro mais ne peut y être contraint;
- les administrations, et donc parmi elles les services communaux de Verviers, ont continué à travailler en francs belges;
- durant cette phase, l'euro n'a finalement concerné que peu de monde.

Le 15 décembre 2001 toutefois, le passage à l'euro se précise. En effet, c'est le début de la distribution dans les banques et à la poste des " eurominikits " comprenant 29 pièces en euros d'une valeur totale de 12,4 euros, soit quelque 500 francs belges.

Concernant l'obtention des billets en euros, il faudra attendre le 1^{er} janvier 2002 pour les retirer aux distributeurs habituels (Bancontact, Mistercash). On ne pourra retirer que des billets de 20 et 50 euros.

2^{ème} phase : du 1^{er} janvier 2002 au 28 février 2002 : la phase de double circulation

Introduction de l'euro fiduciaire

Au 1^{er} janvier 2002, c'est l'arrivée massive des pièces et billets en euros, mais

les francs belges ont toujours cours légal pour deux mois (janvier et février 2002).

Il y aura **huit pièces** (1,2,5,10,20,50 cents, 1 euro et 2 euros) et **sept billets** (5,10,20,50,100,200 et 500 euros).

Seules, les pièces auront encore une face nationale. Les billets seront les mêmes dans toute la zone euro. Pour l'approvisionnement, on pourra se procurer des euros via les eurominikits (voir ci-dessus) et les distributeurs de billets.

L'euro devient monnaie de référence

Dès le 1^{er} janvier 2002, tous les montants en francs belges seront automatiquement convertis en euros. Ainsi, les prix, les taxes, les redevances,... seront exprimées en euros.

Les virements sont déjà libellés en euros depuis septembre 2001. **Dès le 1^{er} janvier 2002, les virements en francs belges ne seront plus acceptés.**

Quant aux **chèques**, ils seront acceptés en francs belges s'ils ont été **émis avant le 1^{er} janvier 2002** ; après quoi, les chèques ne pourront plus être libellés qu'en euros.

Valeur de l'euro et conversion

La valeur de l'euro a été fixée le 1^{er} janvier 1999. **Un euro vaut 40,3399 BEF.** Ce taux a été irrévocablement fixé. Cette valeur par rapport aux autres devises mondiales (dollar ou yen par exemple) fluctue tous les jours sur le marché des changes.

Conversion de francs belges en euros : on divise le montant en francs

belges par 40,3399 et on arrondit le montant en euro à deux chiffres après la virgule.

Conversion d'euros en francs belges : on multiplie les euros par 40,3399

Orthographe :

- en minuscules : 1 euro - 99 euros
- en majuscules : 1 EUR - 99 EUR
- lorsqu'il n'y a pas de décimale à un montant, il ne faut pas ajouter deux zéros après la virgule sauf pour les virements et les chèques. Cependant, même lorsqu'il n'y a qu'une décimale, il faut écrire les deux (ex : 21,30 euros).

3^{ème} phase : dès le 1^{er} mars 2002 : retrait et échange des francs belges

Le 28 février 2002 marquera la fin de la double circulation euro/franc belge. **Le franc belge perdra son cours légal** en ce sens qu'il ne sera plus accepté comme moyen de paiement. Toutefois, les pièces et les billets en BEF pourront être déposés aux banques, à la poste et à la Banque Nationale (il n'y a plus d'agence à Verviers, la plus proche se situant à Liège, Place St-Paul).

1^{er} janvier 2003 : les banques et la poste n'accepteront plus les francs belges. Seule, la Banque Nationale les reprendra encore.

1^{er} janvier 2005 : la Banque Nationale **n'acceptera plus d'échanger les pièces en BEF** : elles auront donc à ce moment perdu toute valeur. Cependant, la Banque Nationale **acceptera d'échanger les billets en BEF** sans limite de temps.

Quelques infos pratiques

Vous devez payer en euros dans un service (para) communal ?

● Dès le 1^{er} janvier, aux guichets communaux, si vous payez en francs belges, les agents **vous rendront la monnaie en EUROS**

● Dès le 1^{er} mars, vous ne pourrez plus payer à la Ville **qu'en EUROS**.

● Tâchez de venir aux guichets avec une coupure en euro la plus proche possible du montant dû.

● Aux guichets, n'hésitez pas à poser des questions aux agents. Ils ont suivi une formation " spéciale

euro " et sont là pour vous répondre. Chaque agent disposera d'une calculette de conversion.

Bon à savoir

● Aucun revenu (pension, allocation,...) n'est affecté par le passage à l'euro.

● La déclaration d'impôt 2002 (revenus 2001) pourra encore être rédigée en francs belges mais les paiements et remboursements se feront en euros. Dès 2003, les décla-

rations fiscales seront remplies en euros.

● Les timbres postaux et fiscaux garderont leur valeur d'affranchissement au 1^{er} janvier 2002 qu'ils portent une mention en BEF et en euros ou qu'ils ne soient pas munis d'une valeur faciale.

● Les soldes de janvier ne commenceront pas le 2 janvier 2002 mais le 19 janvier, jusqu'au 16 février.

● En 2002, les salaires seront payés en euros sur des comptes bancaires en euros.

Dès le 1^{er} mars, ce billet n'aura plus cours, ni à la Ville, ni ailleurs.

Notre personnel formé à l'euro au service des citoyens

Spécial
euro



Les services précieux (et méconnus) du Centre Public d'Aide Sociale

Le Centre Public d'Aide Sociale traîne souvent la réputation d'être un simple distributeur de minimex. C'est ignorer que le CPAS organise de nombreux services qu'il est bon de rappeler.

Antennes Sociales

Pour se rapprocher du citoyen, le CPAS a créé une antenne sociale en Pré-Javais qui sera bientôt suivie d'une deuxième en 2002 située rue des Fabriques.

Service d'Insertion socio-professionnelle

Installé rue des Martyrs n°15, ce service vise à réinsérer dans la vie sociale et professionnelle des personnes en difficulté : le taux de réussite dans les mises à l'emploi est d'environ 70 pour cent. Ainsi en 2000, 65 postes de travail ont permis d'accueillir une centaine de travailleurs ; l'objectif pour 2001 est de porter le chiffre à 120 auxquels il faut ajouter 40 conventions par an avec des employeurs privés, le CPAS leur donnant les moyens de former les travailleurs engagés via le service.

Pour rappel, le Service a permis l'engagement de 10 éco-cantonniers mis à la disposition de la Ville de Verviers.

Dès septembre, de nouveaux ateliers ont été proposés pour favoriser davantage la réinsertion : cuisine, jardin, sport.

Le Dispositif d'Urgence Sociale (DUS)

Une situation de crise grave peut survenir à tout moment, par exemple la nuit ou le week-end. Le Dispositif d'Urgence Sociale intervient alors pour assurer les hébergements d'urgence en maisons d'accueil ou en logements de transit ou encore en prévoyant des repas.

Service de médiation de dettes

Ce service, qui ne s'adresse pas seulement aux personnes en état de pauvreté, permet aux citoyens d'éviter des catastrophes financières en organisant le remboursement aux créanciers par l'étalement des paiements.

Le Service Energie

Le service assure un suivi de la situation délicate des consommateurs d'eau, de gaz et d'électricité pour qu'ils évitent les affres de la coupure. Le CPAS a également participé à " l'opération mazout " en distribuant des primes (558 aides financières en deux mois).

Maisons d'Enfants et aide à l'enfance

Trois maisons d'enfants assurent un encadrement, des surveillances et une éducation grâce à un psychologue et des éducateurs. 45 situations sont traitées en permanence.

Maisons de retraite

Le CPAS gère 5 maisons de retraite (537 lits au total) performantes sur le plan des soins et de l'hôtellerie. Preuve de leur succès : le taux d'occupation est proche de 100 pour cent.

Et encore...

Le CPAS, c'est aussi les aides familiales et aides seniors (300.000 heures prestées/an), des habitations pour personnes âgées (64 appartements), le développement social intégré et les repas à domicile (60 repas/jour).

Marché agrandi, animations quotidiennes

Verviers fêtera Noël dignement

Les responsables de l'opération "Verviers, ma Ville Solidaire" et les Echevinats des Fêtes, de la Culture, des Affaires sociales ainsi que le service des Affaires économiques s'attachent depuis des mois à la préparation des animations de Noël. Donner vie au centre-ville en ces moments de joie ne peut être que propice au commerce local et à l'ambiance de fête.

Marché de Noël

Composé de 25 chalets (10 de plus que l'an passé), le marché se déroulera **Pont-aux-Lions du 19 au 24 décembre** de 11 h à 18 h y compris le dimanche. Commerçants et artisans présenteront des produits typiques de fin d'année : bougies, parfums, friandises, vins, fromages,.... Un de ces chalets sera réservé aux dons dans le cadre de l'opération "Verviers ma Ville Solidaire".

Photos : G. Deminaux



Animations

Cette année, l'excellente coordination entre les différents services a permis de mettre l'accent sur les animations afin que chacun ait envie de se rendre en ville et d'y rester. Le marché aura chaque jour ses animateurs "cibles" : associations culturelles et sportives, écoles, entreprises, jeunes, chorales. Un lâcher d'étoiles gonflables avec un message de solidarité est prévu le lundi 24 décembre.

Notons encore la présence du Père Noël, le passage du cortège de la crèche vivante, un concert de trompettes, du maquillage d'enfants, un orgue mécanique, des prestations de

chorales et fanfare. Une musique d'ambiance sera diffusée en continu.

Avec les commerçants

Le commerce local ne sera pas en reste. Des animations multiples (notamment avec le Père Noël) seront organisées les 15 et 16 décembre par la Ville en étroite collaboration avec les Associations de commerçants. A noter aussi que les magasins seront ouverts les dimanches 16 et 23 décembre de 11 à 17 heures. 600 sapins seront distribués en ville mais aussi à Heusy, Ensival, Lambermont, Petit-Rechain et Stembert pour être placés sur les seuils des commerces.

Verviers, ville en fête à Noël
Dites-le autour de vous !

Hommage au plus grand ami des enfants au **C.T.L.M.** jusqu'au 6 janvier

Exposition "Nounours"

Depuis 100 ans, il console tous les chagrins, subit les colères et reçoit les confidences des enfants. Lui, c'est Nounours, la peluche la plus célèbre au monde. Nounours est la vedette du Centre Touristique de la Laine et de la Mode jusqu'au 6 janvier 2002 dans le cadre d'une exposition vraiment pas comme les autres.



400 peluches

Provenant de collections privées et de la firme de jouets Kösen, Nounours se présente sous plus de 400 peluches différentes auxquelles s'ajoute une sélection de photos présentée par le King Club.

L'exposition est attractive, juste ce qu'il faut pour passer un bon moment de détente durant les congés de fin d'année par exemple. Grâce à une scénographie originale, le visiteur découvrira le monde des peluches depuis les premiers Nounours jusqu'aux animaux actuels de la collection de Kösen. Beaucoup sont très rares ou de fabrication limitée.

Un joyeux anniversaire

Nounours a donc 100 ans ; son origine, dit-on, remonte à ... Théodore Roosevelt, "Teddy" pour les intimes. L'ancien président des Etats-Unis dormait-il avec un Nounours dans ses bras ? Pas du

tout. Il se fait que Roosevelt était un grand amateur de chasse, et le 14 novembre 1902, on raconte qu'il n'avait pas réussi à toucher le moindre animal à la tombée de la nuit. Pour ménager sa susceptibilité, les autorités locales lui ont alors montré un ourson préalablement capturé et attaché à un arbre. Le Président refusa d'épauler. Un caricaturiste croqua la scène dans un journal et l'ours fut adopté comme mascotte symbolisant la fidélité au Président...

Le premier ours en peluche fut créé en 1903 dans Brooklyn et baptisé "Teddy bear" d'où sortira une version industrielle.

L'exposition

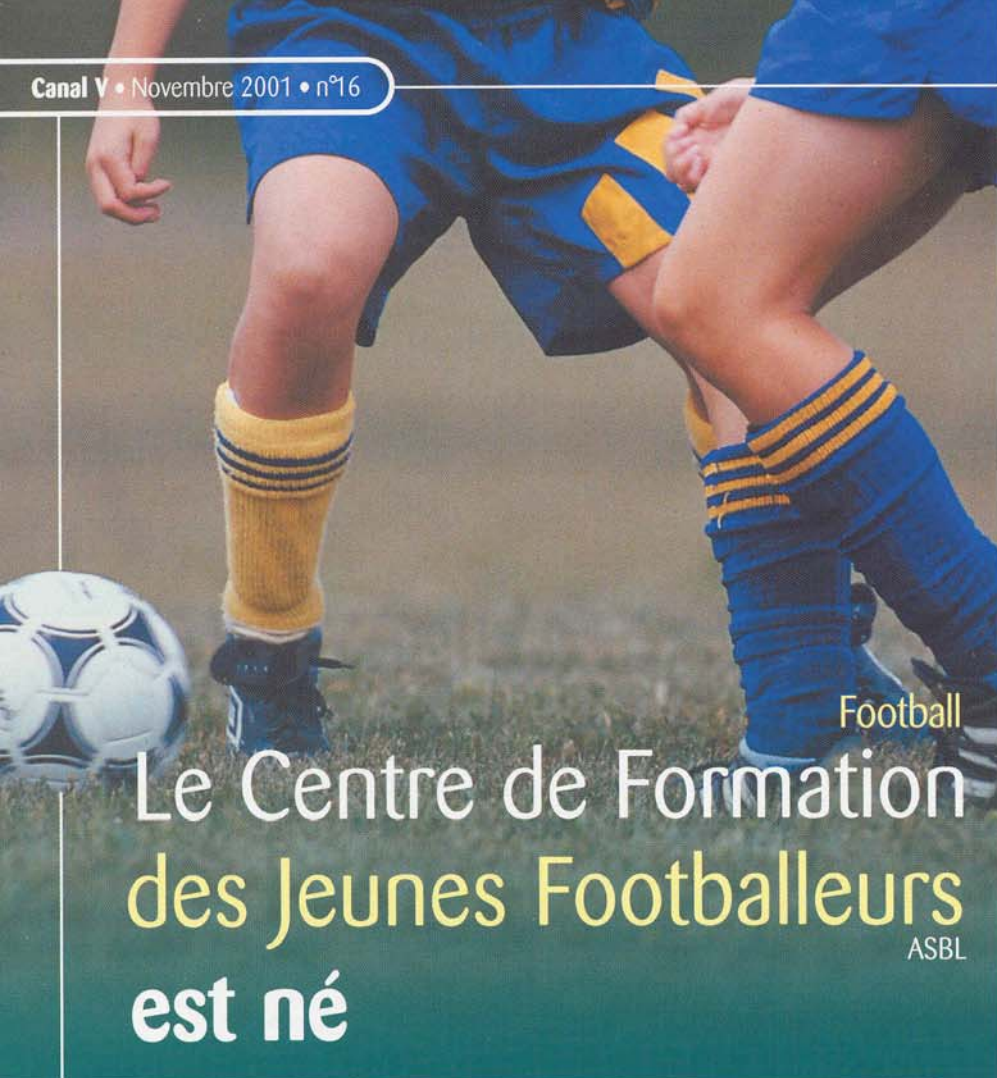
Les visiteurs sont attendus au Centre Touristique de la Laine et de la Mode, rue de la Chapelle, 30, jusqu'au 6 janvier 2002 du mardi au dimanche de 10h à 17h. Des visites guidées sont prévues le 16 décembre et le 6 janvier à 10h30.

Activités annexes

- Grand concours de dessins : "Nounours fête son anniversaire avec ses amis". Date limite de rentrée des travaux : le 9 décembre. Remise des prix : le 16 décembre à 14h. Prix : des peluches Kösen.
- Maquillages : samedi et dimanche de 13h30 à 16h30.
- Nocturne : tous les mercredis à 21 heures.
- 'Teddyboutic' : durant toute l'exposition (ventes de livres, peluches,...)

Pour tout renseignement : C.T.L.M. 087/ 35 57 03





Football

Le Centre de Formation des Jeunes Footballeurs est né

ASBL

C'est un nouveau départ que vient de connaître notre école des jeunes de football ; jadis gérée par une ASBL uniquement composée de représentants des clubs de football, l'école est désormais chapeautée par une nouvelle ASBL constituée le 4 octobre dernier et dénommée " Centre Verviétois de Formation des Jeunes Footballeurs".

Cette association regroupe à parts égales des représentants de la Ville et de tous les clubs de l'entité verviétoise, Rechain étant le nouveau venu dans l'ASBL.

Un premier conseil d'administration s'est tenu le 23 octobre sous la direction du nouveau président Gilbert Larbuisson, un homme bien connu dans les milieux du football verviétois.

Les objectifs, eux, restent inchangés : encourager la formation des jeunes en leur proposant un service de qualité en matière d'entraîneurs, de méthode de travail, d'équipements, d'organisation sportive et administrative. Il faut savoir que tous les entraîneurs possèdent un diplôme pédagogique, la plupart étant diplômés de l'Union belge de football à commencer par le

directeur technique Jean-Claude Fassotte. Le centre dispose de trois sites d'entraînements : le stade de Bielmont, le hall de Gérardchamps et depuis cette saison, le terrain Lejoly à Stembert.

En plus des entraînements pour tous (des diabolins aux cadets), six équipes sont alignées en championnat.

Tous les joueurs sont les bienvenus aux entraînements collectifs à Bielmont, Gérardchamps et Lejoly pour autant qu'ils soient affiliés à l'un des sept clubs associés.

**Secrétariat et siège social
à l'Hôtel de Ville.
Téléphone : 087/ 325 233.**

Verviers encore un peu plus capitale wallonne de l'eau

La Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) vient d'acheter l'immeuble de l'ancien lycée de la rue des Ecoles à un propriétaire privé, lui-même l'ayant jadis acheté à la Communauté française. La SPGE est heureuse de disposer d'un bâtiment faisant partie de notre patrimoine. Une fois les travaux de restauration accomplis, les 34 fonctionnaires de la SPGE quitteront Namur pour Verviers qui deviendra donc encore un peu plus la capitale wallonne de l'eau.

Photo Jacques Spitz



Infos-services

Les certificats de bonne vie et mœurs : à l'ancienne Banque Nationale

Le casier judiciaire, qui délivre les certificats de bonnes conduite, vie et mœurs et les certificats de moralité, a été transféré du commissariat de police Mont du Moulin aux anciens bâtiments de la Banque Nationale, situés 45 rue des Martyrs.

Renseignement complémentaire : 087/ 325 381

Dépôt de plaintes et déclaration de pertes

Accueil de police
24h sur 24 :

uniquement
chaussée de Heusy, 219
(ex-gendarmerie)
087/210 298.

Urgences : 101

Gestion des déchets

Collecte des sapins de Noël

En janvier, se reposera "l'épineux" problème de l'élimination des sapins de Noël. On vous aiguille...

Cette année encore, une collecte des sapins en porte à porte sera organisée tout en rappelant qu'il est toujours possible de conduire les sapins aux parcs à conteneurs.

Les collectes auront lieu :

- lundi 7 janvier pour les rues desservies habituellement le jeudi dans le cadre du ramassage des ordures ménagères;
- mardi 8 janvier pour les rues desservies habituellement le vendredi dans le cadre du ramassage des ordures ménagères.

Seuls, les sapins de maximum 2 mètres et entièrement dégarnis seront enlevés.

Renseignements : Service Environnement : 087/325.231.

Augmentation du nombre de bulles à verre

Bonne nouvelle, le nombre de bulles à verre a augmenté.

Toutes les bulles existantes ont été dédoublées (il y a sur chaque site une bulle pour les verres blancs et une bulle pour les verres colorés). De plus, le nombre de sites est passé de 30 à 51 et le nombre de bulles a augmenté de 33 à 106.

Quelques rappels s'imposent :

- les miroirs, porcelaines, verres plats sont interdits;
- n'abandonnez pas près des bulles les sacs ou cartons qui ont servi au transport des bouteilles;
- si une bulle est remplie, postposez votre dépôt ou rendez-vous sur un autre site. Vous pouvez aussi prévenir le service Environnement (087/325 231) qui le signalera à Intradel;
- il est interdit d'utiliser les bulles situées près des habitations entre 22 heures et 7 heures du matin.

Collecte mensuelle des papiers-cartons

Bon à savoir : dorénavant, les papiers " déchiqtetés " seront repris lors de la collecte mensuelle des papiers-cartons.

Attention : aucun sac en plastique ne pourra être utilisé. Il faut donc rassembler les papiers-cartons dans des caisses en carton ou les ficeler.

Le numéro vert (gratuit) pour la propreté publique

0800/21 105

Des saletés en un lieu public ? Faites-le nous savoir. Appelez gratuitement le 0800/21 105.

Que faire à Verviers ?

Notre agenda vous guide

Novembre 2001

| | | | |
|-------------|------------------------|-------|--|
| 24 novembre | Grand-Théâtre | 20h30 | " Pierre le Grand " opéra d'A.M. Grétry Théâtre Impérial de Compiègne |
| 25 novembre | Foyer du Grand-Théâtre | 11h | Concert du Dimanche Matin Ensemble vocal Praeludium |
| 29 novembre | Grand-Théâtre | 20h30 | " Spirit of dance " - danses irlandaises |

Décembre 2001

| | | | |
|------------------------------------|--|-----------|---|
| Jusqu'au 7 décembre | Musée des Beaux-Arts | | Exposition Léon Wuidar Abstrait géométrique |
| 2 décembre | Foyer du Grand-Théâtre | 11h | Concert du Dimanche Matin Sextuor à vent |
| 4 décembre | Grand-Théâtre | 14 et 20h | Exploration du monde " Java, Sumatra, Bali " |
| 5 décembre | Grand-Théâtre | 14h30 | " La dernière fée " - Théâtre Isocèle |
| 8 décembre | Grand-Théâtre | 20h | Orchestre Philharmonique de Liège Herman Van Kogelenberg, flûte |
| 15 décembre | Grand-Théâtre | 20h | Concert J. Strauss |
| du 15 décembre au 24 février 02 | Musée des Beaux-Arts - rue Renier | | Exposition photographique Jules-Emile Pirenne " Scènes de rue à Verviers en 1890 " |
| 16 décembre | Foyer du Grand-Théâtre | 11h | Concert du Dimanche Matin " Duo violon - piano " |
| 19 décembre | Grand-Théâtre | 14h30 | " A moi le monde " de Mamémo |
| du 19 au 30 décembre | Musée d'Archéologie et de Folklore rue des Raines | 14 à 17h | " Le Bethléem Verviétois " |
| 23 décembre | Grand-Théâtre | 15h | " Princesse Czardas " - opérette |

Janvier 2002

| | | | |
|--------------------------------|------------------------|-----------|---|
| Jusqu'au 6 janvier | CTLM | 10 à 17h | Exposition " Nounours " |
| 6 janvier | Foyer du Grand-Théâtre | 11h | Concert du Dimanche Matin Quintette à clavier |
| 6 janvier | Grand-Théâtre | 15h | " La Belle de Cadiz " - opérette |
| 8 janvier | Grand-Théâtre | 14 et 20h | Exploration du monde " Vietnam, Laos et Cambodge " |
| 12 janvier | Grand-Théâtre | 20h | O.P.L. : concert de Nouvel An |
| 17 janvier | Grand-Théâtre | 20h | " Le Bourgeois Gentilhomme " Théâtre du Souffle (générale en public) |
| du 17 janvier au 24 février | CTLM | | Exposition de photos : " Verviers contemporain " |
| 18 janvier | Grand-Théâtre | 20h | " Le Bourgeois Gentilhomme " |
| 19 janvier | Grand-Théâtre | 20h | " Le Bourgeois Gentilhomme " |
| 20 janvier | Foyer du Grand-Théâtre | 11h | Concert du Dimanche Matin Peter Petrov (piano) |
| 22 janvier | Grand-Théâtre | 14h | " Le Bourgeois Gentilhomme " |
| 23 janvier | Grand-Théâtre | 20h | " Le Bourgeois Gentilhomme " |
| 24 janvier | Grand-Théâtre | 14h | " Le Bourgeois Gentilhomme " |
| 25 janvier | Foyer du Grand-Théâtre | 20h30 | Jazz Hot - " Gunther Joos Swing Group " |